



Non au conseil pédagogique, non aux formations obligatoires : Abrogation de la réforme des collèges, non à son application !

Les organisations syndicales Snes-FSU, Snep-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action, Sud éducation de Seine-Saint-Denis revendiquent plus que jamais l'abrogation de la réforme des collèges, parce qu'elle affaiblit des enseignements disciplinaires, met en concurrence les établissements et les enseignants sous couvert d'autonomie, parce qu'elle induit un alourdissement insupportable de la charge de travail et parce qu'elle ne traite pas la question des moyens. Elles déplorent que la Ministre persiste à vouloir imposer cette réforme malgré l'opposition massive de la profession. La préparation dans les établissements de la grève du 17 septembre, appelée par 13 organisations syndicales nationales, a permis de partout confirmer le rejet de cette réforme des collèges.

La réforme des collèges, camouflée derrière un écran de fumée pédagogique, acte une baisse de moyens pour notre département, alors que la Seine-Saint-Denis a besoin plus que jamais d'un plan de rattrapage et de développement pour l'éducation.

Elles constatent dès cette rentrée une volonté de faire participer les enseignants à la préparation de l'application de la réforme des collèges, notamment en imposant des journées de formation-formatage et la mise en place dans les établissements des conseils pédagogiques.

Les organisations syndicales réaffirment le droit pour tous à la formation, et dénoncent la suppression de stages du PAF qui s'est poursuivie cet été, réduisant l'offre de manière inédite et achevant ainsi une politique initiée par l'ancien gouvernement.

Elles affirment leur opposition aux journées de formation-formatage destinées à faciliter l'application de la réforme du collège. Elles appellent les collègues à refuser de se porter volontaires pour devenir « formateurs-relais ». Elles refusent le travail supplémentaire que constitueraient les convocations à ces formations en soirée, le mercredi après-midi, pendant les vacances... **Elles affirment leur opposition au conseil pédagogique,** visant à instaurer une hiérarchie intermédiaire, à associer les enseignants à la mise en place de l'autonomie des établissements et à la mise en concurrence des personnels et des disciplines.

Au moment où l'intersyndicale nationale réaffirme sa détermination à « combattre cette réforme, obtenir son abrogation », refusant de « s'associer à la mise en œuvre des plans de formation à la réforme » et engageant « les collègues à refuser toute anticipation de la mise en œuvre de la réforme sous quelque forme que ce soit », le Snes-FSU, le Snep-FSU, le SNFOLC, le SNETAA-FO, la CGT Educ'action et Sud éducation de Seine-Saint-Denis appellent les collègues à se réunir en Assemblées générales, à dresser la liste de leurs revendications, à exprimer leur opposition au conseil pédagogique et aux formations obligatoires, à s'adresser en ce sens au Directeur académique, à la Rectrice, à discuter des moyens d'action pour imposer l'abrogation de la réforme des collèges.

Ni conseil pédagogique, ni formations obligatoires : nous ne voulons pas mettre en œuvre la réforme des collèges, nous voulons son abrogation !

